

LE PROCESSUS DE SÉLECTION EN DÉTAILS

**LE
VILLAGE**
Coopérer pour innover
by 
FINISTÈRE

Comment se déroule la sélection ?

Nous sélectionnons nos futurs habitants start-up au travers d'un parcours de recrutement. Nous regardons avec attention et exigence aussi bien le projet que les porteurs de projet. Nous recherchons des habitants motivés, qui allient le rationnel à l'intuition.

Nous savons que les projets évoluent régulièrement au cours de leur vie. C'est pourquoi nous cherchons des personnalités qui savent écouter, entendre pour adapter et modifier leurs perceptions du marché et leur business. Il n'est pas question ici d'expérience mais bien d'agilité et de coopération !

ÉTAPE N°1 - La présélection

Le 1er filtre : Les domaines d'excellence du Village by CA Finistère

Votre start-up sert l'un des domaines d'excellence suivant :



De la culture des terres à la transformation et la distribution de biens alimentaires, en passant par l'élevage et l'amélioration des conditions de productions agricoles.



De la protection des systèmes d'informations et des données de gestion et la supervision des risques, en passant par le couplage de technologies de cybersécurité aux cas d'usages innovants dans le domaine des SmartGrids, de l'usine du futur, du transport connecté et autonome et les nouveaux services de l'internet des objets.



De l'environnement et aménagement du littoral aux infrastructures et transports maritimes, au nautisme et à l'industrie navale, en passant par les ressources énergétiques, minières et biologiques marines.



Du développement des robots chirurgicaux aux équipements et technologies médicales, du maintien à domicile, du parcours électronique du patient, des biotechnologies en passant par l'industrie pharmaceutique, et le développement du bien-être par des objets connectés.

Le 2ème filtre : La maturité de votre start-up

1/ Porteur d'un concept innovant à forte valeur ajoutée avec des perspectives de croissance importantes, vous êtes :

- Soit au début de votre vie de start-up, à développer votre premier prototype
- Soit en train de commercialiser vos préséries ayant déjà fait leur preuve de marché
- Soit en recherche de moyens pour industrialiser votre production ou pour internationaliser votre portefeuille client.

2/ Votre projet est donc amorcé, et vous avez a-minima les pré-requis suivants :



Vous innovez dans l'un de nos domaines d'excellence :
Mer, Agriculture,
Agroalimentaire, Cybersécurité,
Santé



Vous avez lancé votre start-up, votre entreprise est constituée



Votre produit ou service est lancé et vous avez prouvé son intérêt auprès de vos premiers clients



Votre concept est innovant, à forte valeur ajoutée, avec des perspectives de croissance importantes

« L'innovation consiste à transformer des idées en factures. » Lewis Ducan

Si ces filtres sont concluants vous serez présélectionnés et préparés à votre passage devant le Comité de Sélection

ÉTAPE N°2 - La sélection

Le comité de sélection est composé des Partenaires Ambassadeur. Des experts des domaines ciblés nous conseillent sur les aspects technologiques ou de marché.

Les critères utilisés par le Comité de Sélection sont :

1) La preuve de l'UNPC

Votre projet fait la preuve de :

Son utilité : Utilité (Proof of Usefulness) :

Elle est constituée d'éléments qui démontrent le potentiel du projet d'innovation en termes de couverture d'usage. Cette preuve vise à démontrer que le projet d'innovation permet de résoudre des situations de dysfonctionnement, d'inconfort de vie, de peine, de manque, ...

Sa nouveauté :

Elle est constituée d'éléments qui démontrent le positionnement du projet d'innovation, son degré d'innovation et de revendication du projet d'innovation comparativement à des solutions existantes en cours de développement ou déjà commercialisées sur le marché. Le caractère novateur est autant d'un point de vue design que techniquement.

L'innovation peut être incrémentale jusqu'à radicale. Elle peut concerner aussi bien :

- Les usages
- Les processus opérationnels
- Le modèle économique
- L'intégration d'une nouvelle technologie dans un produit ou dans un service
- Le social
- L'organisation du travail

Sa rentabilité :

Elle est constituée d'éléments qui démontrent que le projet d'innovation est rentable tant en termes de chiffre d'affaires pour le porteur de projet, que de confort et de qualité de vie pour l'utilisateur/le client.

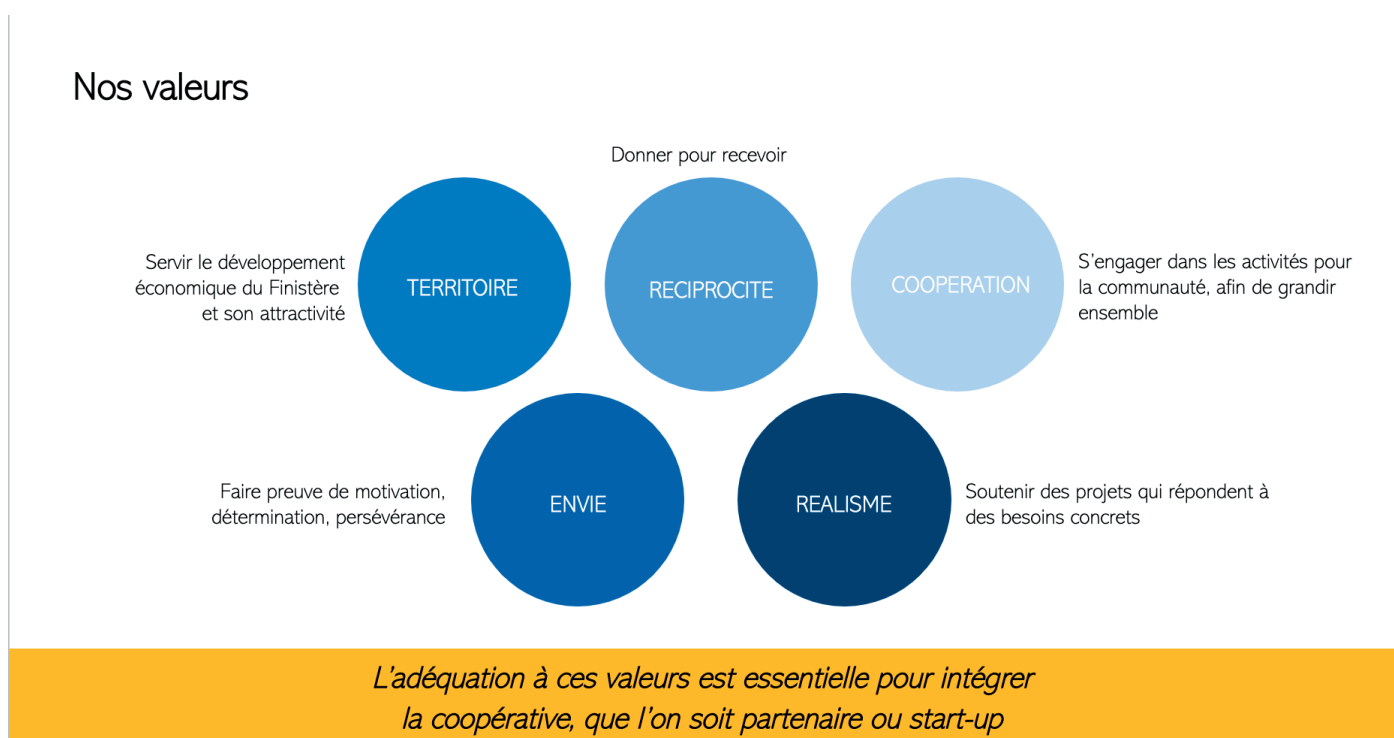
La rentabilité concerne les coûts : Du point de vue du producteur, c'est la marge unitaire générée ; Du point de vue du consommateur, c'est le coût total d'acquisition.

La preuve de rentabilité est aussi caractérisée par la capacité à améliorer l'image de marque, à croître le revenu moyen par utilisateur, à conquérir de nouveaux marchés ou d'augmenter l'engagement du client (fréquence d'achat).

Son concept (Proof of Concept) :

Elle est constituée d'éléments qui démontrent comment l'idée, la solution conceptuelle ou le prototype fonctionne ou va fonctionner de manière effective dans les situations attendues et spécifiées par des simulations, par des validations in situ et le processus de conception qui implique parfois les utilisateurs. Cette preuve présente également les actions qui vont permettre de concevoir une solution faisable et industrialisable à plus grande échelle (feasability & scalability).

2) Votre adhésion aux valeurs de la Coopérative



PLANNING



Du 9 février au 13 mars 2023

Exprimer votre volonté de candidater

Pour cela, remplissez le formulaire de candidature en ligne sur le site www.levillagebycafinistere.com.



Le 6 mars 2023 de de 10h à 12h

**RDV d'informations /
Portes ouvertes au Village by CA
Finistère**

RDV de 10h00 à 12h00, au Village by CA Finistère - Ateliers des Capucins à Brest pour une présentation de l'écosystème Village by CA Finistère et de son offre d'accélération.



13 mars 2023

Fin de la campagne de sélection

Pré-sélection des start-up au regard des domaines d'excellence et de leur maturité.



Du 13 au 22 mars 2023

**Préparation des candidats au
comité de sélection**

Travail sur le pitch et le dossier papier avec les coachs du Village by CA Finistère. Objectif ? Faire la preuve de l'utilité, la nouveauté, la rentabilité et du concept de votre start-up et démontrer votre adhésion aux valeurs du Village by CA Finistère.



Le 22 mars 2023

**Pitch devant le comité
de sélection**

Comité de sélection du Village by CA Finistère composé de ses partenaires ambassadeurs.

Timing : 15 min. de pitch et 15 min. de questions/réponses.



Le 23 mars 2023

Annonce officielle des résultats



Avril 2023

WELCOME !

LE VILLAGE

Coopérer pour innover

